

PROCES-VERBAL de LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 28 Juillet 2026 à 20h30

PRESENTS :

Mesdames SEGUIN Cécile, ECKERT Marie, DELPECH Claire, GALIBERT Christine, DAVIRON Agathe, Messieurs BENIT Michel, WURTZ Axel, BOURDIOL François, SICRE Gabriel et CALAS Vincent

ABSENTE :

DRESSAYRE PAULINE

Secrétaire de séance : Axel WURTZ

Madame le Maire expose

En me présentant aux élections avec vous, conseillers municipaux et tous ceux qui nous ont soutenus, j'avais à cœur d'œuvrer pour tous dans un village vivant et accueillant.

Cette tâche, nous le savions, est loin d'être facile et se révèle souvent délicate à mener. À tous, je souhaite réaffirmer la volonté qui m'anime : favoriser un environnement et une qualité de vie à la fois agréables et sereins, dans le **respect** et la tolérance auxquels chacun a droit. Aucune discrimination, quelle qu'elle soit, ne peut être tolérée.

Il est de mon devoir, et de notre devoir à, de permettre le vivre-ensemble au-delà des opinions et des différences de chacun.

Je tiens à le rappeler comme une ligne de conduite essentielle à tenir :

- **Dans les travaux** qui sont les nôtres au sein du Conseil municipal ;
- **Avec tous les acteurs** de la vie communale ;
- **Dans les relations quotidiennes** entre citoyens.

La séance est ouverte à 20h30 par Madame le Maire, Cécile SEGUIN.

1/ Approbation du PV de la séance précédente

Le PV du Conseil Municipal du 2 Juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

2/ Délibération 2026-23 : Modification tableau des effectifs (création poste Adjoint d'Animation (périscolaire))

Une création de poste pour la personne en service civique qui prendra la suite de Mme Marianne TESNIERE. C'est une création de poste car elle est embauchée à un grade inférieur que l'était Marianne. Elle interviendra à la cantine pour accueillir les enfants, et assurera le rangement et le ménage à la cantine. Elle interviendra aussi à la garderie. Création du poste d'Adjoint d'Animation à compter du 01-09-2026 à tps non complet 14h/35h annualisé.

Accepté à l'unanimité

2/ Délibération 2026-24 : Journée de Solidarité

Vu le code général de la fonction publique,
Vu la Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 modifiée relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées,
Vu la Loi n° 2008-351 du 16 avril 2008 **relative à la journée de solidarité**,
Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité dans la collectivité.
Elle propose au Conseil Municipal que cette journée soit effectuée de la manière suivante :
La répartition du nombre d'heures dues sur plusieurs journées ou réalisé par les agents tout au long de l'année civile (lorsqu'il existe une possibilité de contrôle automatisé possible de la réalisation de ces heures) ;
Il a été décidé que la journée de solidarité sera accomplie dans la collectivité de la manière suivante : à compter du 1^{er} janvier 2027

Accepté à l'unanimité

3/ Délibération 2026-25 : Décision modificative (travaux aire de lavage)

Il a été mis en avant que le budget de l'opération n°94 « Aire de Lavage », tel qu'il était proposé au départ, n'est pas équilibré et juste pour la commune d'Azillanet. La convention entre les deux communes est en train d'être retravaillée. Une décision sera prise avant la fin de la semaine.

Cette délibération est reportée au prochain CM.

4/ Questions diverses

Pastoralisme

Une bergère allant au Pech d'André propose que son troupeau passe sur les terrains communaux. C'est un troupeau de chèvres.

Il y a aussi actuellement un troupeau de moutons à La Ramière.

Cette proposition vient répondre aux préoccupations concernant le débroussaillage et l'entretien des terrains dans le cadre de la prévention des feux.

A l'unanimité, le CM est enthousiaste à l'idée de recevoir ces bergers sur la commune.

François Bourdiol et Gabriel Sicre s'occuperont de faire le lien avec elle.

Compte financier RPI Azillanet – Cesseras

Il y a 20,5 enfants à Cesseras et 22,5 à Azillanet, soit 43 enfants en tout.

Pour le RPI, ça représente un coût d'environ 100 000€ à l'année (postes et dépenses). Le budget est partagé entre les communes au prorata des enfants.

Emplacement camion Pizza

Deux entreprises ont proposé de venir à Azillanet, le mardi et le vendredi. La soirée de vendredi, des pizzas sont proposées à la boulangerie du village. Une réponse favorable leur sera donnée **à l'exception du vendredi soir**, en leur proposant de stationner à la gare.

Pour la demande d'une contribution financière, nous verrons ce qu'il est d'usage de proposer en termes de convention, éventuellement.

Evènements de la fête du village

Suite à la fête qui s'est déroulée ce week-end (24-25 juillet), Mme le Maire et Mme Dressayre ont rencontré la présidente ainsi que des représentants du Comité des fêtes afin d'en faire le bilan.

Celui-ci s'est avéré positif pour le comité, bien qu'ils déplorent des problèmes d'alimentation du site en électricité. Mme le Maire et Mme Dressayre ont tenu à rappeler que toutes les démarches avaient été effectuées dans les temps par le secrétariat.

Un retour a également été fait concernant les événements de samedi et l'agression qui a eu lieu. Il a été présenté le caractère probablement discriminatoire de cet acte. La violence envers qui que ce soit est tout à fait inacceptable.

La rédaction d'un communiqué a été proposée. La mairie ne fera pas de communication publique sur ce sujet pour le moment.

En revanche, pour la suite, un travail sera lancé sur la lutte contre les discriminations de tout genre, en particulier au sein des dispositifs de sécurité pour les futurs événements du village.

Plusieurs prises de parole ont mis en avant le caractère homophobe de cette agression, soulignant la nécessité de réagir de manière plus adaptée lors de prochaines situations similaires.

Point PCS

Les rôles sont donnés dans le Plan Communal de Sauvegarde

Il reste à compléter la liste du matériel à disposition, acquérir.

Il sera mis dans le couloir une armoire destinée spécifiquement au PCS avec tout le matériel et les documents nécessaires.

➔ Astreinte des élus au mois d'août : Une proposition équilibrée sera faite par mail.

Dates des prochains RV

Commission employés – Mercredi 29/07 à 17h

Commission finance et CM (ou plénière) - Jeudi 27/08 à 18h30

RV avec le bureau d'études COGEAM pour l'étude du PLU – Mercredi 14/10 matin

Mardi 4 août à 18h30 une visite à l'ancienne poste

Point fête du Label

La balade a été très appréciée ; nous avons été félicités pour cet événement.

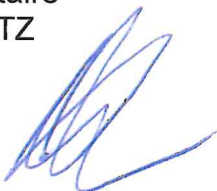
Le travail sur le PLU avec le bureau d'étude COGEAM commence à la rentrée. Une présentation du processus de l'étude aura lieu en octobre (cf date de réunion énoncée au paragraphe précédent°

Sujets divers

Le sujet de la sécurité routière, et de la vitesse excessive du passage des véhicules dans le village est à nouveau relevé.

La séance est levée à 22h45

M le secrétaire
Axel WURTZ



Mme le Maire
Cécile SEGUIN

